

Chaumont, mardi 7 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05419

Pris en application:

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau (difficulté de navigation sur certains biefs)

canal entre Champagne et Bourgogne

Modification des conditions de navigation (obligation d'annonce) (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 08/09/2021 à 08:00
 - o Canal entre Champagne et Bourgogne entre les pk 1.085 (écluse 71 du Désert) et pk 222.992 (écluse 43 du chemin de

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 08/09/2021 à 08:00
 - o Canal entre Champagne et Bourgogne entre les pk 1.085 (écluse 71 du Désert) et pk 222.992 (écluse 43 du chemin de fer)

Commentaire:

En raison des la baisse actuelle des débits des rivières Marne et Rognon, mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés des probables difficultés du maintien du mouillage garanti sur le canal entre Champagne

A compter du 08 septembre, les bateaux chargés souhaitant utiliser le canal entre Champagne et Bourgogne sont appelés à s'annoncer, de sorte à optimiser leur passage, selon les conditions suivantes :

- Avant le chargement pour connaître l'enfoncement prévisionnel
- au PC de Vitry pour l'entrée Nord du canal au +33 326 426 133
- au PC d'Heuilley pour l'entrée Sud du canal au +33 325 884 202

Service(s) à contacter :

UTI CCB (canal entre Champagne et Bourgogne), 82, rue du Commandant Hugueny, CS 32081, 52903 **CHAUMONT CEDEX 9**

Tél: 03 25 30 79 51 - Fax: 03 25 30 69 72

Date limite d'affichage:

Prochain avis.

UTI CCB (canal entre Champagne et Bourgogne) 82, rue du Commandant Hugueny - CS 32081 52903 CHAUMONT CEDEX 9

Tél: 03 25 30 79 51 - Fax: 03 25 30 69 72

Chef Agence

Signé

Gérard CARBILLET